



Comment réserver ?

Inscrivez-vous auprès du référent local de votre commune.

AUCHAY-SUR-VENDÉE Catherine COTE Marie-Claude TRICHET	06 84 86 98 31 06 61 00 91 34
BOURNEAU Roger GUIGNARD	06 88 78 86 71
DOIX-LES-FONTAINES Judith SAGOT	02 51 51 92 87 ou 06 83 24 15 11
FONTENAY-LE-COMTE CCAS - Gisèle BELLEGUEULE ODDAS - Catherine CHEVALIER	02 51 53 41 38 02 51 69 26 53
FOUSSAIS-PAYRE Chantal RAGOT	06 14 55 39 83
L'ORBRIE Maryse FALLOURD	06 44 30 93 12
LE LANGON Nathalie HOARAU Secrétariat Mairie	02 51 52 81 84
LES VELLUIRE-SUR -VENDÉE Christine BOBIN	06 04 09 76 23
MARSAIS SAINTE RADÉGONDE Jeanine PERFETTI PORTIE	06 72 72 92 09
MONTREUIL Agnès BARNAUD	06 89 75 28 44
MOUZEUIL-SAINTE-MARTIN Jacques GAILLARD	06 31 75 69 09
PÉTOSSÉ Danielle BARRAUD Bernard THIBURCE	02 51 87 69 60 02 51 87 77 08
PISSOTTE Secrétariat Mairie Armelle GUILLORIT-HERON	02 51 69 05 61 06 33 33 99 62
ST LAURENT DE-LA-SALLE TRIPOTEAU Claude	02 51 51 58 43 ou 06 42 81 87 95
ST MARTIN DES FONTAINES Claire ANONIER	06 71 13 77 27
ST MICHEL-LE-CLOUCQ Secrétaire de Mairie Pierrette RAGUIN	02 51 69 26 32 06 79 01 21 72
SÉRIGNÉ Christine CHARPENTIER	02 51 69 18 25

Le « Transport Solidaire », comment ça fonctionne ?

- ① S'inscrire auprès du référent local de sa commune : adhérer à l'ODDAS et signer le règlement intérieur du transport solidaire
- ② Réserver auprès d'un chauffeur bénévole au minimum 3 jours à l'avance
- ③ Se faire transporter à destination par un chauffeur bénévole
- ④ Verser l'indemnité au chauffeur au retour.

Le transport solidaire est un service de transport à la demande à vocation sociale et de proximité. Il ne doit pas se substituer aux dispositifs existants

Action partenariale portée juridiquement par l'ODDAS en lien avec la MSA Loire-Atlantique Vendée et les Communes du Pays Fontenay-Vendée



ODDAS - Centre Social

25 rue des Cordiers - 85200 Fontenay le Comte

Tél : 02 51 69 26 53 - Mail : accueil@oddas.fr

www.centresocialoddas.fr



Entraide - Service

« Transport Solidaire » du Pays de Fontenay Vendée

Vous n'avez pas de moyen de locomotion ?
Vous devez vous déplacer ?



ODDAS

Office De Développement
Associatif et Social



Le « Transport solidaire » :

pour améliorer le quotidien, rompre

l'isolement et favoriser les moments d'échange

et de convivialité entre les personnes.

Pour qui ?

Ce service s'adresse aux habitants du Pays Fontenay-Vendée :

- Ne disposant pas de moyens de locomotion
- Ne pouvant momentanément ou durablement conduire

Pour quels déplacements ?

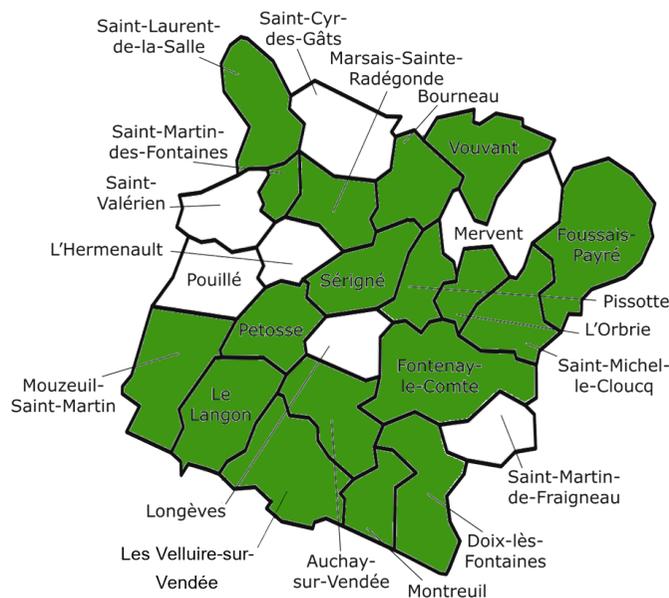
- Les déplacements occasionnels
- Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs... sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie.
- La priorité est donnée aux services et commerces locaux

Les transports se font en accord avec le chauffeur bénévole

Communes référencées

« Transport Solidaire »

Pays Fontenay-Vendée



A quel tarif ?

Pour bénéficier du service « Transport Solidaire », il suffit d'adhérer à l'ODDAS dont le montant est de 4€ par personne et par an puis de verser une indemnité au chauffeur en fonction du nombre de kilomètres parcourus :

- Forfait de 4€ pour un trajet aller-retour jusqu'à 10 kms
- Le kilomètre supplémentaire est de 0,40€

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Exemples pour un trajet aller-retour

Fontenay-le-Comte <=> Vix : 30 kms

4€ (forfait de 10kms) + 0,40 * 20kms = 12€

St Michel-le-Cloucq <=> Fontenay-le-Comte : 12 kms

4€ (forfait de 10kms) + 0,40 * 2kms = 4,80€

